

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

e-mail: info@berndkraft.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de

Internet: www.berndkraft.de

Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses,

d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et

Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H302 Asp. Tox. 1; H304 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

éthylène-glycol

propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

heptane

Mention Danger

d'avertissement:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 2 de 15

Pictogrammes:









Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 3 de 15

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règleme	ent (CE) nº 1272/2008)	•		
67-63-0	propan-2-ol; alcool isop	propylique; isopropanol		55 - < 60 %	
	200-661-7	603-117-00-0			
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2				
107-21-1	éthylène-glycol				
	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28		
	Acute Tox. 4, STOT RE				
142-82-5	heptane				
	205-563-8	601-008-00-2	01-2119457603-38		
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H225 H315 H336 H304 H400 H410				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
107-21-1	203-473-3	3-473-3 éthylène-glycol		
	dermique: DL50 = > 3500 mg/kg; par voie orale: DL50 = 7712 mg/kg			
142-82-5	205-563-8 heptane		10 - < 15 %	
	par inhalation: CL50 = > 29,29 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg			

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Aucune donnée disponible

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Appeler immédiatement un médecin.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 4 de 15

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 5 de 15

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

Préventions des incendies et explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 6 de 15

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	
107-21-1	Ethylèneglycol (vapeur)	20	52		VME (8 h)	
		40	104		VLE (15 min)	
142-82-5	n-Heptane	400	1668		VME (8 h)	
		500	2085		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	500 mg/m ³		
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	888 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	89 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	dermique	systémique	319 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c./jour		
107-21-1	éthylène-glycol					
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par inhalation	local	7 mg/m³		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	dermique	systémique	53 mg/kg p.c./jour		
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	35 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	106 mg/kg p.c./jour		
142-82-5	heptane					
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	2085 mg/m³		
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	300 mg/kg p.c./jour		
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	447 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	149 mg/kg p.c./jour		
Consommateu	ır DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	149 mg/kg p.c./jour		



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 7 de 15

Valeurs de référence PNEC

74.54.545	Telefelice i NEO	
Nº CAS	Désignation	
Milieu enviro	nnemental	Valeur
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	
Eau douce		140,9 mg/l
Eau douce (r	rejets discontinus)	140,9 mg/l
Eau de mer		140,9 mg/l
Sédiment d'e	eau douce	552 mg/kg
Sédiment ma	arin	552 mg/kg
Intoxication s	160 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		2251 mg/l
Sol		28 mg/kg
107-21-1	éthylène-glycol	
Eau douce		10 mg/l
Eau douce (r	rejets discontinus)	10 mg/l
Eau de mer	1 mg/l	
Sédiment d'e	37 mg/kg	
Sédiment marin 3,7 m		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		
Sol 1,53 mg/l		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques Écran de protection du visage

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains Nom commercial du produit/désignation KCL 730 Camatril® Velours Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau Nom commercial du produit/désignation KCL 730 Camatril® Velours Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 8 de 15

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:

Couleur:

Ddeur:

Liquide

limpide

caractéristique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

>35 °C

et intervalle d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

Date d'impression: 31.05.2022



Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 9 de 15

solide: non applicable non applicable gaz: non déterminé Température de décomposition: pH-Valeur: Aucune donnée disponible Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible Hvdrosolubilité: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible
Densité:

0,78660 g/cm³
Densité apparente:

Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:

non déterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:

non déterminé

Information supplémentaire
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 10 de 15

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

N° CAS	Substance	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
107-21-1	éthylène-glycol						
	orale	DL50 mg/kg	7712	Rat	Study report (1968)	according to BASF-internal standards	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 3500	Souris	Fundamental and Applied Toxicology 27: 1	LD50 derived from developmental toxicity	
142-82-5	heptane						
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin	Study report (1982)	OECD Guideline 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	> 29,29	Rat	Study report (1982)	OECD Guideline 403	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (éthylène-glycol)

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Pas de données disponibles pour le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 11 de 15

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10000	96 h	Pimephales promelas	Publication (1983)	OECD Guideline 203	
107-21-1	éthylène-glycol							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 72860	96 h	Pimephales promelas	Environ. Toxicology and Chemistry, Vol.	EPA 600/4-90/027. U.S. Environmental Pro	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 13000 mg/l	6500 -	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (1982)	other: EPA 600/9-78-018, 1978	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	Study report (1998)	OECD Guideline 202	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	15380	7 d	Pimephales promelas	Environ. Toxicology and Chemistry, Vol.	other: EPA 600/4-89/001. U.S. Environmen	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	> 100	8 d	Scenedesmus quadricauda	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 201	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 15000 mg/l	7500 -	21 d	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	other: ASTM	
142-82-5	heptane							
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	4,338	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	1,5 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1987)	other: As described in: The evaluation o	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	1,284	28 d	Oncorhynchus mykiss	CONCAWE, Brussels, Belgium (2010)	The aquatic toxicity was estimated by a	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	1 mg/l	21 d	Daphnia magna	SIDS Initial Assessment Report For SIAM	OECD Guideline 211	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 12 de 15

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol	0,05
107-21-1	éthylène-glycol	-1,36
142-82-5	heptane	4,5

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
142-82-5	heptane	552	calculé	Other company data (

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1993

d'identification:

14.2. Désignation officielle deLIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propan-2-ol; alcool isopropylique;

transport de l'ONU: isopropanol, heptane)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Code de classement:F1

Dispositions spéciales: 274 601 640D

Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2
Catégorie de transport: 2



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 13 de 15

Nº danger: 33
Code de restriction concernant les D/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1993

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (propan-2-ol; alcool isopropylique;

transport de l'ONU: isopropanol, heptane)

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Code de classement:F1

Dispositions spéciales: 274 601 640D

Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1993

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol,

3

transport de l'ONU: heptane)

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Dispositions spéciales:274Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2EmS:F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1993

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol,

transport de l'ONU: heptane)

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3Dispositions spéciales:A3Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):1 LPassenger LQ:Y341Quantité exceptée:E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses: heptane



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 14 de 15

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

Liquide et vapeurs très inflammables.

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
	d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Ablösemittel 2 für Zink-Seife 60 Vol.% Isopropanol / 30 Vol.% n-Heptan / 10 Vol.% Ethylenglycol

Date de révision: 31.05.2022 Code du produit: 27326 Page 15 de 15

fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)